



2023

Rapport du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

Rapport commandé par
Le Ministère du patrimoine canadien

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Patrimoine canadien, 2023
No. de catalogue : CH44-181/2023F-PDF
ISSN : 978-0-660-67738-5

Le 21 juillet 2023

L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien
15 Rue Eddy – 12^e étage
Gatineau (Québec) J8X 4B5

Monsieur le Ministre :

Conformément au mandat du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de la Société Radio-Canada, nous vous présentons le rapport final sur le processus de directeur à temps partiel de 2022-2023. Ce rapport comprend des informations sur le mandat du Comité, des statistiques relatives aux candidatures reçues, ainsi que des recommandations pour améliorer le processus.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de faire partie du Comité.

Charles Décarie
Président du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de
CBC/Radio-Canada

Les membres du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration
de CBC/Radio-Canada :

Paul Andrew	Michael Goldbloom
Cameron Bailey	Lisa Raitt
Françoise Enguehard	Monique Simard
Jocelyn Formsma	Jeremy Torrie
Prem Gill	

Pièce jointe

Table des matières

Introduction	4
Création du Comité	4
Processus d'évaluation des candidatures	5
Statistiques sur les candidatures.....	5
Confidentialité et processus de recommandations	5
Commentaires et recommandation du Comité	5
Conclusion	6
Annexe A : Mandat du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.....	7
Annexe B : Communiqué de presse du 30 novembre 2022 : Le ministre Rodriguez forme le Comité consultatif indépendant pour recommander des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada	10
Annexe C : Biographies des membres du Comité consultatif indépendant des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada	12
Annexe D : Avis de possibilité de nomination : Administrateur, Société Radio-Canada.....	16

Introduction

Ce rapport a été préparé conformément au mandat ([Annexe A](#)) du Comité consultatif des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada (Comité) qui stipule que :

- Dans les trois mois suivant la remise des noms de candidats hautement qualifiés au ministre du Patrimoine canadien, le Comité consultatif devra présenter au ministre un rapport dans les deux langues officielles, contenant de l'information sur le processus, notamment sur l'exécution du mandat et sur les statistiques relatives aux candidatures reçues.
- En outre, le rapport peut contenir des recommandations visant à améliorer le processus.
- Le rapport est rendu public.

Le présent rapport inclut de l'information sur le processus de sélection, l'exécution du mandat du Comité entre le 1^{er} décembre 2022 et le 31 mai 2023, les statistiques relatives aux candidatures reçues ainsi que les recommandations des membres visant à améliorer ce processus.

Création du Comité

La composition du comité qui avait pour mandat de mener un processus de sélection aux fins de nominations par la gouverneure en conseil au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada afin de donner au ministre du Patrimoine canadien des recommandations de candidats hautement qualifiés pour ces nominations a été annoncée le 30 novembre 2022 ([Annexe B](#)).

Le comité qui comprenait dix membres dont un président était constitué d'experts en radiodiffusion, en technologie numérique et de représentants des secteurs culturels d'un bout à l'autre du pays. Les membres ([Annexe C](#)) ont été nommés par le ministre du Patrimoine canadien pour un mandat de six mois.

En décembre 2022, les membres du comité ont participé à une rencontre d'orientation afin de se rencontrer les uns les autres, de discuter de la composition actuelle du conseil d'administration ainsi que d'en apprendre plus sur les du processus de nomination par le gouverneur en conseil. Ils se sont par la suite réunis virtuellement à plusieurs reprises afin d'évaluer les candidatures, mener des entrevues et discuter des vérifications de référence.

Le comité a reçu le soutien d'un secrétariat au ministère du Patrimoine canadien ainsi que d'une agence de recrutement de cadres.

Processus d'évaluation des candidatures

Les personnes intéressées à postuler devaient soumettre leurs candidatures en réponse à l'avis de possibilité de nominations ([Annexe D](#)) pour le poste d'administrateur entre le 2 février et le 3 mars 2023.

Les membres du Comité ont mené un examen des demandes de candidature soumises en tenant compte critères d'évaluation, des données démographiques ainsi que des antécédents professionnels. À la suite de l'évaluation de plus des 273 candidatures reçues, 37 candidatures ont été retenues par le comité et 17 entrevues virtuelles ont eu lieu entre le 28 avril et le 9 mai 2023. Des vérifications de références par des tierces parties ont été faites pour les candidats retenus.

Statistiques sur les candidatures

Parmi les 273 candidatures, 101 personnes se sont identifiées comme étant une femme, 89 personnes se sont identifiées comme étant un membre d'une minorité visible, 16 se sont identifiées comme étant autochtone et 13 se sont identifiées comme étant un membre de la communauté 2ELGBTQI+.

Les candidatures proviennent des provinces et territoires suivants 120 de l'Ontario, 58 du Québec, 38 de la Colombie-Britannique, 20 de l'Alberta, 10 de la Saskatchewan, 7 du Manitoba, 7 de la Nouvelle-Écosse, 4 du Nouveau-Brunswick, 4 de Terre-Neuve, 3 du Nunavut et 2 de l'extérieur du Canada.

Confidentialité et processus de recommandations

Les membres du Comité assurent la confidentialité de tous renseignements dont ils sont saisis dans l'exercice de leurs fonctions, ils ont d'ailleurs signé une entente de confidentialité qui était une condition à leur nomination. Par conséquent, les membres du Comité ne communiqueront aucun renseignement sur les candidatures.

Les membres ont dressé une liste de candidats qualifiés et transmis au Ministre du Patrimoine canadien un fichier comprenant la liste des candidatures recommandées, par ordre alphabétique, c'est-à-dire sans rang, ni classement. Le dossier comprenait également un bref résumé biographique de chaque candidat pour mettre en évidence les mérites des personnes recommandées, de même que les documents de candidatures fournis par les candidats.

Commentaires et recommandation du Comité

Les membres sont d'avis que différentes sessions d'information au sujet du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, du processus de nomination par le gouverneur en conseil ainsi qu'au sujet des préjugés en lien avec l'évaluation des candidatures ont été utiles.

Recommandation #1 : Continuer de mettre l'accent sur la préparation et le partage d'information pertinente avec les membres.

Le service d'interprétation simultanée a permis aux membres du Comité ainsi qu'aux candidats sélectionnés de participer pleinement aux discussions dans la langue officielle de leur choix, tout au long du processus.

Recommandation #2 : Assurer la préparation de tout document dans les deux langues officielles et fournir les services d'interprétation simultanée lors de toutes les rencontres des membres ainsi que lors des entrevues.

Tout au long du processus de sélection, les membres du Comité ont reçu des commentaires de la part de différentes personnes qui ont à cœur l'avenir de CBC/Radio-Canada en lien avec la durée et la complexité du processus. En effet, les processus de sélection peuvent prendre plusieurs mois avant d'être complétés et les membres craignent que leurs recommandations ne soient plus pertinentes si les délais se prolongent indument.

Recommandation #3 : Fournir plus d'information au sujet des intentions en lien avec les nominations et mener certaines étapes en amont afin que les membres puissent se consacrer à l'évaluation ultime de certaines candidatures jugée prometteuse, et ce, seulement lorsque le besoin est imminent.

Conclusion

Les membres du Comité sont heureux d'avoir eu l'occasion de participer à cette initiative.

Annexe A : Mandat du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

En 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à examiner le processus de nomination des membres du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour veiller à ce que les nominations soient indépendantes et fondées sur le mérite.

Sous la direction d'un Comité consultatif indépendant et non partisan de neuf membres, trois processus de sélection tenus en 2017-2018 pour les postes de président, de directeur général et d'administrateurs ont donné lieu à une recommandation de candidats hautement qualifiés, tout en respectant le principe de parité hommes-femmes et qui reflète la diversité canadienne.

Conformément à l'approche du gouvernement en 2017-2018 et au rapport Yale publié en janvier 2020 par le groupe d'experts chargé de l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications, un Comité consultatif non partisan de dix membres est en voie d'être mis sur pied en vue d'organiser un nouveau processus de sélection pour des administrateurs à temps partiel.

Mandat

Le Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada est un organisme indépendant et non partisan qui a pour mandat de mener un processus de sélection aux fins des nominations par la gouverneure en conseil au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada afin de donner au ministre du Patrimoine canadien des recommandations de candidats hautement qualifiés pour ces nominations, tout en respectant le principe de parité hommes-femmes et qui reflète la diversité canadienne.

Le Comité consultatif s'appuiera sur des critères fondés sur le mérite et publiés pour identifier des Canadiens et Canadiennes susceptibles d'apporter une contribution importante aux travaux du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

Composition du Comité consultatif

Les membres du Comité consultatif sont nommés par le ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité consultatif doit compter dix membres (dont l'un sera nommé président) choisis parmi un ou plusieurs des groupes suivants :

- des Canadiens ou des Canadiennes éminents des secteurs public et privé, y compris ceux qui ont de l'expérience en radiodiffusion ;
- des représentants du secteur culturel de partout au Canada, y compris des francophones du Québec ; et
- une représentation des Autochtones et des groupes en quête d'équité.

Même si un membre du Comité consultatif est nommé à la présidence de l'actuel conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, cette personne n'occupera pas le rôle de président de ce Comité consultatif.

Afin de respecter l'indépendance des membres du Comité consultatif, il n'y aura pas de représentation politique à ce Comité.

Aucun fonctionnaire du ministère de Patrimoine canadien ou du Bureau du Conseil privé ne sera membre du Comité consultatif.

Durée des mandats

Les membres du Comité consultatif sont nommés pour une période de six mois, avec possibilité de prolongation.

Rémunération

Les membres du Comité consultatif ne seront pas rémunérés pour leur temps.

Soutien

Le Comité consultatif sera appuyé par un secrétariat au sein du ministère de Patrimoine canadien et une agence de recrutement des cadres.

Recommandations

Dans la mesure du possible, le Comité consultatif fournira au ministre une liste de candidats hautement qualifiés de partout au pays afin de créer un bassin où trouver des candidats pour les postes vacants actuels et futurs et les fins de mandat.

Processus de recommandation

Les membres du Comité consultatif doivent :

- a. respecter les normes les plus strictes d'impartialité, d'intégrité et d'objectivité dans l'examen des candidatures;
- b. appliquer équitablement et uniformément les critères énoncés dans l'avis de possibilité pour déterminer si les candidats potentiels possèdent les qualifications nécessaires pour être nommés au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada;
- c. mener des entrevues pour déterminer si les candidats potentiels possèdent les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour être nommés au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada;
- d. dresser une liste de candidats qualifiés aux fins de nomination selon les critères de sélection afin d'assurer la parité hommes-femmes et de refléter véritablement la diversité canadienne.
- e. déclarer tout intérêt personnel et toute relation professionnelle ou d'affaires, qu'ils soient directs ou indirects, à l'égard de tout candidat, s'il est raisonnable de croire que cet intérêt ou cette relation pourrait constituer un conflit d'intérêts réel ou une apparence de conflit d'intérêts:

- la déclaration fait état de tout cadeau ou marque d'hospitalité reçus du candidat;
- en cas de telle déclaration, le Comité consultatif décide, selon la nature de la relation, si le membre doit se retirer de toute délibération concernant le candidat; et
- si le Comité consultatif décide que le membre doit se retirer de toute délibération concernant le candidat, ces délibérations sont entreprises par les autres membres du Comité consultatif.

Conflit d'intérêts

Bien que le Comité consultatif soit possiblement composé de membres ayant une expérience en radiodiffusion, il importera de veiller à ce qu'aucun membre du Comité consultatif ne se retrouve dans une situation de conflit d'intérêts réel ou perçu à l'égard de CBC/Radio-Canada.

Confidentialité

Les délibérations du Comité consultatif ainsi que tous les renseignements personnels qui lui sont communiqués sont confidentiels et sont traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Tout document créé ou reçu par un membre du Comité consultatif et qui est ou devient sous le contrôle du ministère du Patrimoine canadien et du Bureau du Conseil privé est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les membres du Comité consultatif assurent la confidentialité de tout renseignement dont ils sont saisis dans l'exercice de leurs fonctions.

La signature d'une entente de confidentialité est une condition préalable à la nomination des membres du Comité consultatif.

Les noms des candidats ne sont pas annoncés publiquement sans le consentement écrit des candidats concernés.

Rapport

Dans les trois mois suivant la remise des noms de candidats hautement qualifiés au ministre du Patrimoine canadien, le Comité consultatif devra présenter au ministre un rapport dans les deux langues officielles, contenant de l'information sur le processus, notamment sur l'exécution du mandat et sur les statistiques relatives aux candidatures reçues.

En outre, le rapport peut contenir des recommandations visant à améliorer le processus.

Le rapport est rendu public.

Annexe B : Communiqué de presse du 30 novembre 2022 : Le ministre Rodriguez forme le Comité consultatif indépendant pour recommander des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

GATINEAU, le 30 novembre 2022

Le gouvernement du Canada est déterminé à faire en sorte que le processus de nomination des membres du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada soit indépendant et fondé sur le mérite, et qu'il aboutisse à la recommandation de candidates et candidats de grande qualité.

L'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien, a annoncé aujourd'hui le nom des membres du nouveau Comité consultatif indépendant pour recommander des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, étant donné que le mandat de certains des membres actuels du Conseil tire à sa fin. Ce comité non partisan a pour mandat d'effectuer une présélection de candidates et candidats pour les nominations par le gouverneur en conseil et de fournir au ministre du Patrimoine canadien des recommandations de personnes hautement qualifiées qui, ensemble, formeront un conseil d'administration respectant la parité hommes-femmes et reflétant véritablement la diversité du Canada.

Le Comité consultatif s'appuiera sur des critères précis et fondés sur le mérite afin d'identifier les Canadiennes et Canadiens qui pourraient apporter une contribution importante au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

Les membres du Comité consultatif sont les suivants :

- Charles Décarie, Québec (président)
- Paul Andrew, Territoires du Nord-Ouest
- Cameron Bailey, Ontario
- Françoise Enguehard, Terre-Neuve-et-Labrador
- Jocelyn Formsma, Ontario
- Prem Gill, Colombie-Britannique
- Michael Goldbloom, Québec
- L'honorable Lisa Raitt, C.P., Ontario
- Monique Simard, Québec
- Jeremy Torrie, Manitoba

L'ancien comité consultatif indépendant et non partisan formé en 2017 a formulé des recommandations de candidates et candidats hautement qualifiés lors de trois processus de sélection tenus en 2017-2018. Ces recommandations ont permis de pourvoir les postes de présidente-directrice générale, de président et de membres du conseil.

Citations :

« Je tiens à remercier tous les membres du Comité consultatif d'avoir accepté ce rôle. Je suis convaincu qu'elles et ils nous aideront à choisir les bonnes personnes pour guider notre radiodiffuseur national. Les Canadiennes et Canadiens ont la certitude que le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada maîtrise parfaitement l'environnement numérique et de radiodiffusion en constante évolution. Les membres du Comité consultatif nous aideront à identifier les candidates et candidats qui sont les meilleurs dans le domaine et qui ont une connaissance approfondie du Canada et du monde de la radiodiffusion. »

– L'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien

Faits en bref :

CBC/Radio-Canada est le radiodiffuseur public national du Canada et l'une des plus grandes institutions culturelles du pays. CBC/Radio-Canada a pour mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir; de contribuer au partage de la conscience et de l'identité nationales; de refléter la diversité régionale et culturelle du Canada; de fournir des informations et des analyses locales, nationales et internationales dans une perspective canadienne; et de contribuer au développement du talent et de la culture au Canada. Pour remplir ce mandat, CBC/Radio-Canada produit, achète et diffuse des émissions canadiennes en anglais, en français et dans huit langues autochtones, en plus de diffuser des séries d'émissions dans le monde entier.

En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada est composé de 12 membres, dont un président et un président-directeur général, femmes ou hommes, qui sont nommés par le gouverneur en conseil pour s'acquitter d'un mandat maximal de cinq ans.

En 2015, le gouvernement du Canada a adopté une nouvelle façon de faire en ce qui a trait aux nominations par le gouverneur en conseil. Cette nouvelle méthode respecte le principe de la diversité et repose sur un processus de sélection ouvert, transparent et fondé sur le mérite. Elle aboutit à la recommandation de candidates et candidats compétents et de grande qualité qui reflètent la diversité canadienne.

Au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles, les possibilités de nomination au sein des 16 organismes du portefeuille de Patrimoine canadien sont affichées sur le site des nominations du gouverneur en conseil. Les personnes qui le souhaitent peuvent postuler en ligne.

En tant que société d'État du portefeuille du Patrimoine canadien, CBC/Radio-Canada est indépendante du gouvernement et elle est entièrement responsable de son fonctionnement quotidien.

Annexe C : Biographies des membres du Comité consultatif indépendant des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

Le Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada (le « Comité consultatif ») est un organisme indépendant et non partisan qui a pour mandat de mener des processus de sélection aux fins des nominations par le gouverneur en conseil au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada afin de donner au ministre du Patrimoine canadien des recommandations de candidats qualifiés pour ces nominations.

Le Comité consultatif s'appuiera sur des critères fondés sur le mérite publiés pour identifier des Canadiens et Canadiennes susceptibles d'apporter une contribution importante aux travaux du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, le but ultime étant que le gouverneur en conseil fasse des nominations indépendantes de grande qualité.

PRÉSIDENT

Charles Décarie (Québec)

Charles Décarie est président-directeur général du Groupe Juste pour rire, un chef de file mondial de l'humour. M. Décarie compte plus de 20 ans d'expérience dans des postes de direction de divers secteurs de l'industrie du divertissement. Dans le cadre de ses fonctions actuelles, il est responsable de la croissance et de l'expansion internationale de l'ensemble des activités de Juste pour rire – des festivals et des spectacles en direct à la production de télévision numérique et à la création de contenu. Il a commencé sa carrière chez Deloitte, où il a conseillé de nombreux organismes internationaux, dont Bombardier, Bell Canada, l'autorité aéroportuaire de Hong Kong et le ministère de la Défense nationale du Canada. Par la suite, en tant que chef de l'exploitation du Cirque du Soleil, il a joué un rôle déterminant dans la valorisation de la marque à l'échelle mondiale. Il a notamment orchestré des tournées dans 200 villes sur cinq continents et établi des spectacles permanents à Las Vegas et à Orlando, aux États-Unis. Il a également une vaste expérience dans le secteur de la technologie puisque, avant de se joindre à l'équipe de Juste pour rire, il a été chef de l'exploitation de Triotech.

MEMBRES

Paul Andrew (Territoires du nord-ouest)

Paul Andrew est né dans les montagnes du Mackenzie et a grandi à Fort Norman, un village maintenant appelé Tulita. Il habite à Yellowknife et il est bien connu pour son travail dans le domaine de la culture, de l'éducation dans les pensionnats et de la guérison. On l'a emmené pour la première fois dans un pensionnat indien à l'âge de huit ans et il y a passé sept ans. Il est devenu chef de Tulita à l'âge de 22 ans et a fait carrière pendant 30 ans à la Société Radio-Canada avant de prendre sa retraite. Paul

Andrew a reçu de nombreux prix, dont l'Ordre des Territoires du Nord-Ouest et un Prix national d'excellence décerné aux Autochtones.

Cameron Bailey (Ontario)

Cameron Bailey est le président-directeur général du Festival international du film de Toronto®, le TIFF. Il est responsable de l'orientation stratégique du TIFF et de la direction des équipes qui travaillent à la réalisation de la mission du TIFF, qui consiste à transformer la façon dont les gens voient le monde grâce au cinéma. M. Bailey a grandi en Angleterre et à la Barbade avant d'émigrer au Canada. Il a commencé sa carrière en tant que critique de cinéma, puis s'est joint au TIFF en 1990 comme programmateur saisonnier. Au cours des années, il a dirigé le programme Perspective Canada du festival et a mis en place le programme Planet Africa, en 1995. Pendant 20 ans, il a travaillé à la fois comme programmateur et critique contribuant au magazine NOW de Toronto, à CBC Radio One et à Canada AM de CTV. Ses écrits ont été publiés dans The Globe and Mail, The Village Voice et Screen ainsi que dans plusieurs ouvrages. En 2015, M. Bailey a participé au concours Canada Reads de la CBC où il a défendu avec succès le roman Ru de Kim Thúy. M. Bailey a enseigné la programmation de films à l'Université de Toronto et détient un doctorat honorifique de l'Université Western. Il est chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de France et membre à titre personnel de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences. Pendant 10 années consécutives (2012-2021), le magazine Toronto Life l'a classé parmi les 50 personnes les plus influentes de Toronto.

Françoise Enguehard (Terre-Neuve et Labrador)

Née à Saint-Pierre-et-Miquelon, Mme Enguehard vit à St. John's depuis près de 50 ans. Elle est journaliste (autrefois à Radio-Canada, maintenant chroniqueuse à l'Acadie Nouvelle), autrice réputée et bénévole au sein de la communauté francophone de l'Atlantique (présidente de la Société Nationale de l'Acadie de 2006 à 2012 et de la Fondation Nationale de l'Acadie de 2014 à 2018). Elle a dirigé des activités de grande envergure, dont les célébrations entourant le 400^e anniversaire de l'Acadie et les 500 ans de présence à Terre-Neuve en 2004, et les célébrations du Bicentenaire de la rétrocession des îles Saint-Pierre-et-Miquelon à la France en 2016. Mme Enguehard se spécialise dans les communications au sein de son entreprise, VIVAT Communications.

Jocelyn Formsma (Ontario)

Jocelyn Formsma est la directrice générale de l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA). Mme Formsma est membre de la Première Nation de Moose Cree, sur le territoire du Traité no 9, dans le nord de l'Ontario. Elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en sciences sociales et d'un doctorat en droit de l'Université d'Ottawa et elle est membre du Barreau de l'Ontario. Mme Formsma compte plus de 20 ans d'expérience professionnelle et bénévole dans l'établissement de relations durables avec les peuples autochtones et la défense de leurs intérêts. Elle a travaillé dans les domaines de la justice sociale, de la radio et du cinéma, de la réforme de la protection de l'enfance, de la mobilisation des jeunes et des droits des enfants autochtones en

collaboration avec de nombreux organismes autochtones et des Premières Nations. En outre, Mme Formsma est membre du conseil d'administration du Réseau de télévision des peuples autochtones et de l'Association du barreau autochtone du Canada; ancienne membre du conseil d'administration de la National Indian Child Welfare Association, fondatrice du fonds Morningstar et conseillère pour le Ontario Indigenous Youth Partnership Project. Dans son poste actuel de directrice générale, Mme Formsma met sa formation juridique et sa passion pour l'accès à la justice au service des peuples autochtones en milieu urbain et de l'Association nationale des centres d'amitié afin de susciter un changement systémique novateur, positif et efficace pour les peuples autochtones.

Prem Gill (Colombie-Britannique)

Prem Gill a commencé sa carrière dans le secteur de la télévision et de la radiodiffusion. À titre de présidente-directrice générale de Creative BC, elle apporte plus de 25 ans d'expérience à titre de cadre à l'échelle nationale et internationale, tant au sein du secteur privé que public, qu'il s'agisse de médias numériques, de création de contenu ou de divertissement. Mme Gill, qui est à la tête de l'agence de développement économique de la Colombie-Britannique pour les industries créatives, préconise une vision et une stratégie centrées sur la croissance durable du secteur par l'entremise de solutions collaboratives qui s'attaquent aux inégalités sociales et à la crise climatique.

Michael Goldbloom (Québec)

Michael Goldbloom a été nommé président du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada le 3 avril 2018 pour un mandat de cinq ans. Il a commencé sa carrière comme avocat en droit du travail chez Martineau Walker (maintenant Fasken) en 1981, et possède une expérience considérable dans l'industrie des médias d'information au Canada, ayant occupé le rôle d'éditeur de The Gazette à Montréal de 1994 à 2001 et du Toronto Star de 2004 à 2006. M. Goldbloom est principal et vice-chancelier de l'Université Bishop's à Sherbrooke depuis 2008. Il a auparavant été président-directeur général du YMCA de Montréal. Il a également été, à titre bénévole, président d'Alliance Québec et président du conseil d'administration du Centre de services sociaux Ville-Marie, de l'école Selwyn House et de la Fondation des YMCA du Québec. En décembre 2013, M. Goldbloom a été nommé à l'Ordre du Canada pour avoir érigé des ponts entre les communautés anglophone et francophone de Montréal. M. Goldbloom est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Europe moderne et en littérature de l'Université Harvard (1974), et d'un baccalauréat en droit civil (1978) et en common law (1979) de l'Université McGill.

L'honorable Lisa Raitt, C.P. (Ontario)

L'honorable Lisa Raitt s'est jointe à Marchés des capitaux CIBC en janvier 2020, après avoir travaillé dans les secteurs public et privé. Mme Raitt se concentre actuellement sur la gestion des portefeuilles des principaux clients et le développement des affaires avec des clients du secteur de l'énergie, de l'infrastructure et de l'industrie, ce qui correspond à sa longue expérience. Avant d'occuper ce poste, Mme Raitt était

présidente– directrice générale de l’administration portuaire de Toronto. Elle a été élue à la Chambre des communes en 2008 et a dirigé trois portefeuilles importants : le ministère des Ressources naturelles Canada, du Travail et des Transports. Plus récemment, Mme Raitt a été chef adjointe de l’opposition officielle et du Parti conservateur du Canada. Mme Raitt est titulaire d’un baccalauréat en sciences de l’Université Saint-Francis-Xavier et d’une maîtrise en chimie de l’Université de Guelph. Elle possède un baccalauréat en droit de la Osgoode Hall Law School et a été admise au Barreau de l’Ontario en 1998. En 2020, Mme Raitt a été nommée Woodrow Global Fellow du Wilson Center du Canada Institute.

Monique Simard (Québec)

Active dans le milieu culturel depuis plus de 25 ans, d’abord comme productrice indépendante avec plus de 60 productions à son actif, Mme Simard a été directrice générale du programme français de l’ONF (2008-2013), puis présidente-directrice générale de la SODEC (2014-2018). En 2018, elle a été nommée par le gouvernement fédéral comme membre du Groupe d’examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications (rapport du comité Yale). Elle jouit d’une excellente réputation dans son domaine et elle est régulièrement sollicitée pour son savoir-faire. En 2022, elle est présidente du conseil d’administration du Fonds Québecor, présidente du conseil d’administration du Partenariat du Quartier des spectacles, ainsi que présidente du conseil d’administration de la Vitrine culturelle du Québec.

Jeremy Torrie (Manitoba)

Jeremy/Waabishki Makwa est un Ojibwé du territoire du Traité no 3 en Ontario. Il est gardien du calumet et joueur de tambour traditionnel et il pratique des cérémonies ojibwées. Depuis 30 ans, il s’efforce de suivre la voie que ses ancêtres lui ont prédite à sa naissance, celle d’un aadizookewinini (conteur), par l’entremise du cinéma et de la télévision. Bien connu en tant que scénariste, réalisateur et producteur primé à plusieurs reprises, sa vision stylistique est complétée par sa recherche d’histoires qui incitent à la réflexion, surtout de nature spirituelle pour le grand public. Il est convaincu que, dans cette vie, son travail consiste à contribuer à l’élévation de la conscience humaine. L’exploration de notre condition humaine a amené M. Torrie à parcourir le monde, notamment l’Irak, la Jordanie, la Grèce, l’Italie, la Bosnie, la France, l’Allemagne, l’Autriche, le Royaume-Uni et l’Irlande, la Nouvelle-Zélande, l’Australie, Hawaii, Taiwan, le Mexique, le Chili, l’Afrique du Sud et pratiquement tous les coins de l’île de la Tortue. M. Torrie est membre de la Canadian Media Producers Association et siège à divers comités, dont le comité d’action sur la restructuration, l’équité, la diversité et l’inclusion, le comité des longs métrages et le comité de réglementation, et il est membre de la Guilde canadienne des réalisateurs. Il s’est récemment joint à la Canadian Society of Cinematographers (CSC) où il siège au comité sur la diversité afin d’offrir de nouvelles possibilités aux communautés autochtones, noires et de couleur derrière la caméra. Il est le premier membre autochtone de la CSC.

Annexe D : Avis de possibilité de nomination : Administrateur, Société Radio-Canada

Portefeuille : Patrimoine canadien

Organisation : Société Radio-Canada

Titre du poste : Administrateur

Type : Temps partiel

Location : Partout au Canada

Date d'examen des demandes de candidature : Le 3 mars 2023

Numéro de la possibilité de nomination : J0223-0166

Taux journalier : Selon le règlement administratif

La Société Radio-Canada (CBC/Radio-Canada) est le diffuseur public national du Canada et l'une des plus grandes institutions culturelles du pays. Elle fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique. CBC/Radio-Canada a pour mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir ; de contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales ; de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada ; d'offrir, d'un point de vue canadien, de l'information et une analyse locale, nationale et internationale ; et de contribuer au développement du talent et de la culture au Canada. Pour réaliser ce mandat, CBC/Radio-Canada produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones.

CBC/Radio-Canada transforme sa façon d'engager la conversation avec les Canadiens et les Canadiennes dans un monde qui ne cesse d'évoluer, en rendant le diffuseur public plus numérique et plus ambitieux dans sa programmation canadienne. CBC/Radio-Canada préserve un espace pour le Canada et les Canadiens et les Canadiennes dans l'univers numérique et souhaite élargir et approfondir l'engagement de l'auditoire.

Le conseil d'administration veille à l'administration générale de la Société et est tenu de donner des conseils stratégiques à la direction et de surveiller les activités de la Société. Il doit agir dans l'intérêt fondamental des Canadiens et des Canadiennes et de la Société et doit faire preuve de prudence et de diligence raisonnable. Le conseil est également chargé de l'évaluation du rendement du premier dirigeant sur une base annuelle.

Le conseil d'administration de CBC/Radio-Canada devrait être constitué de membres provenant des différentes régions du Canada et assurer un équilibre dans la représentation des genres, des cultures et des langues de manière à refléter la diversité de la population et du territoire du Canada.

Vous pourrez trouver d'autres renseignements sur l'organisation et ses activités sur le site Web de CBC/Radio-Canada.

Diversité et Langues officielles

Nous nous engageons à fournir un lieu de travail sain et accessible qui favorise la dignité, l'estime de soi et la capacité de réaliser pleinement son potentiel. Dans cette optique, toutes les personnes nommées devront prendre des mesures pour promouvoir et maintenir un milieu de travail sain, respectueux, inclusif et exempt de harcèlement.

Une préférence pourrait être accordée aux individus qui appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, personnes handicapées et minorités visibles.

Le gouvernement du Canada tiendra compte du bilinguisme et de la diversité des postulants. Par conséquent, nous vous encourageons à indiquer dans votre profil en ligne votre compréhension de la langue seconde officielle et votre capacité à vous exprimer dans cette langue.

Afin que votre candidature soit prise en considération, assurez-vous que les renseignements fournis dans votre curriculum vitae et votre lettre de présentation démontrent clairement comment vous répondez à chacun des critères suivants :

Études et expérience

- Un diplôme d'une université reconnue dans un domaine pertinent, ou combinaison acceptable d'études, de formation liée au poste et/ou d'expérience ;
- Un titre professionnel comptable reconnu (CPA) serait considéré comme un atout ;
- Un diplôme en finance, droit ou en administration publique serait considéré un atout ;
- Expérience acquise en occupant une charge au sein d'un conseil d'administration/fiducie d'une grande société publique ou privée, ou en collaborant avec ce type de conseil ;
- Expérience de travail à la direction ou à la haute direction d'une entreprise du secteur public ou privé (de préférence une grande entreprise complexe), ou en relation avec des experts à des postes de cadres supérieurs ;
- Expérience de l'élaboration de stratégies, d'objectifs, de plans d'entreprise, de gestion des enjeux et de meilleures pratiques d'affaires ; et
- Expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
 - du milieu culturel, de la radiodiffusion, du journalisme, des médias ou de la production, de la programmation pour les enfants, des technologies de l'information ou du multimédia, y compris l'innovation et la transformation numériques ;
 - des communications, du marketing, des affaires gouvernementales ou des affaires publiques ;
 - des ressources humaines, de la diversité, équité et inclusion et/ou des relations de travail ;
 - de la comptabilité, de la gestion financière ou des risques financiers ; ou

- de l'immobilier et de la gestion de projets, ou de la pratique du droit.

Si votre candidature est retenue pour un examen approfondi, les critères suivants seront évalués :

Connaissances, compétences et aptitudes

- Connaissance du mandat et des activités de CBC/Radio-Canada ainsi que du cadre législatif dans lequel elle évolue ;
- Connaissance des rôles et des responsabilités du président, du conseil d'administration et du premier dirigeant d'une organisation de taille et de complexité similaires ;
- Connaissance du domaine financier et des saines pratiques de gouvernance d'entreprise, de la planification stratégique, et du suivi et de l'évaluation du rendement ;
- Compréhension des tendances mondiales, sociétales et économiques, de la justice sociale, des intérêts des consommateurs, du cadre stratégique du gouvernement fédéral, et de la façon dont tous ces éléments sont liés et ont un impact sur CBC/Radio-Canada ;
- Compréhension des tendances en matière de technologie numérique et de l'évolution en matière de consommation de l'information et du divertissement par les différents publics; l'environnement et les objectifs des politiques publiques pour les organismes de médias publics à l'échelle internationale; et de la façon dont ces éléments sont liés et ont un impact sur CBC/Radio-Canada ;
- Compréhension de l'importance et de la manière dont un organisme public de radiodiffusion ou une institution publique peut susciter la confiance de son public ;
- Connaissance du monde des médias et des nouvelles tendances en matière de radiodiffusion, ainsi que de la sécurité des journalistes, des défis qu'engendrent la concurrence de plus en plus forte et les changements technologiques dans l'industrie serait considérée un atout ;
- Compétences supérieures en matière de communication, tant écrite qu'orale ;
- Capacité à discuter et à débattre avec les membres du conseil d'administration de manière respectueuse, utile et constructive ;
- Capacité à nouer et à entretenir des relations solides et fructueuses avec les autres membres du conseil d'administration et avec la direction de la Société ;
- Aptitude à établir un consensus ; et
- Capacité à analyser des questions complexes, de reconnaître et de traiter les tendances émergentes, de saisir les occasions qui se présentent, et de formuler des idées et de promouvoir l'innovation.

Exigences linguistiques

La maîtrise des deux langues officielles serait préférable.

Si votre candidature passe à l'étape suivant du processus, nous communiquerons avec vos références afin de valider que vous rencontrez les critères de sélection ci-haut mentionnés et que vous possédez les qualités personnelles suivantes :

- Normes éthiques élevées et intégrité
- Tact et diplomatie
- Jugement sûr
- Compétences supérieures en relations interpersonnelles
- Réflexion stratégique
- Collégialité

Facteurs d'admissibilité et conditions d'emploi

Les personnes nommées doivent se conformer aux Lignes directrices en matière d'éthique et d'activités politiques à l'intention des titulaires de charge publique tout au long de leur mandat comme terme et condition d'emploi. Vous pouvez consulter ces lignes directrices sur le site Web des nominations par le gouverneur en conseil, sous « Formulaires et documents de référence ».

Toutes les personnes nommées seront assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*. De plus, les titulaires de charge publique nommés à temps plein doivent soumettre au Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, dans les 60 jours qui suivent la date de leur nomination, un rapport confidentiel dans lequel ils déclarent leurs biens et exigibilités ainsi que leurs activités extérieures. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

Les personnes nommées devront respecter les normes de probité les plus élevées et démontrer des comportements en milieu de travail empreints de respect, d'égalité et de dignité envers toutes les personnes avec lesquelles elles interagissent au travail, en tout temps. « Le Code de valeurs et d'éthique du secteur public » décrit les valeurs et les comportements attendus des fonctionnaires incluant la valorisation de la diversité et la création d'environnements de travail exempts de harcèlement et de discrimination. Les personnes nommées par le gouverneur en conseil devront défendre et respecter ces valeurs et principes d'une manière positive et active.

Les personnes nommées doivent être un citoyen canadien résidant habituellement au Canada (prévu par la loi).

Les personnes nommées ne doivent pas (directement ou indirectement, notamment en qualité de propriétaire, d'actionnaire, d'administrateur, de dirigeant ou d'associé) participer à une entreprise de radiodiffusion, posséder un intérêt pécuniaire ou un droit de propriété dans celle-ci ou avoir pour principale activité la production ou la distribution de matériaux ou sujets d'émissions essentiellement destinés à être utilisés par celle-ci (prévu par la loi).

Les personnes nommées doivent être disposées à se réunir au moins six fois par an, ainsi que pour d'autres réunions par téléphone ou par vidéoconférence selon l'évolution des dossiers. Les réunions ont principalement lieu du lundi au vendredi, alternativement à Ottawa, Montréal et Toronto, mais peuvent également avoir lieu ailleurs au Canada.

Les personnes nommées doivent être disponibles pour un engagement annuel minimum de 25 jours, ce qui comprend le temps pour les réunions, les déplacements, la préparation et la formation.

Un lien à cette annonce paraîtra dans la Gazette du Canada afin de permettre au gouverneur en conseil de trouver des personnes qualifiées pour ce poste. Cependant, le recrutement ne se limite pas à cette seule façon de procéder.

Un bassin de candidats qualifiés pourrait être établi et utilisé pour des possibilités de nomination semblables.

Comment postuler

L'examen des candidatures (informations supplémentaires [ici](#)) commencera le 3 mars 2023. Les candidats et candidates sont vivement encouragé(e)s à soumettre leur candidature avant cette date, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation adressés à la firme Odgers Berndtson. Les candidatures continueront d'être acceptées après cette date et pourront être prises en considération jusqu'à ce qu'une nomination au poste soit faite.